



ENSEMBLE

à Cénac et Saint-Julien



SOMMAIRE

Le mot du maire	P.2
La nouvelle équipe municipale	P.3
Et la communauté de communes ?	P.4
Les commissions	P.5
C'est en cours !	P.6
Bon à savoir	P.11
La vie municipale	P.12
Voilà l'été !	P.14

Le magazine **ENSEMBLE à Cénac et Saint Julien** est votre nouveau bulletin municipal d'informations.

Composé et créé par l'équipe municipale, édité par la mairie de Cénac-et-Saint-Julien, il a vocation à paraître tous les trimestres pour renseigner les habitants sur l'actualité de la commune.



Le mot du maire



Chères Cénacoises, chers Cénacois,

À l'issue des élections municipales, vous avez exprimé votre confiance en élisant une nouvelle équipe pour conduire les destinées de notre commune. Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre participation à ce moment essentiel de la vie démocratique. C'est avec beaucoup d'humilité et de détermination que l'équipe municipale et moi-même entamons ce mandat à votre service.

Cette élection marque l'ouverture d'un nouveau chapitre pour notre commune. Nous mesurons pleinement la responsabilité qui nous est confiée et nous nous engageons à exercer notre mandat avec sérieux, transparence et proximité.

Les prochains mois seront consacrés à la mise en œuvre des engagements que nous avons pris devant vous, à l'étude attentive des dossiers en cours et aux projets qui prépareront l'avenir.

Au cours des prochaines années, notre ambition sera de faire vivre une commune accueillante, dynamique et solidaire. Nous serons attentifs à la qualité de vie de chacun, au maintien des services et des commerces, à la vie associative, à l'entretien de notre patrimoine et à l'accompagnement des projets qui contribuent à l'attractivité de notre commune. Nous porterons une attention particulière aux plus jeunes comme à nos aînés afin que chacun puisse trouver sa place et s'épanouir ici.

Ce bulletin municipal a vocation à être un lien entre nous. Vous y découvrirez les informations utiles, les actions engagées, les événements à venir et les initiatives qui font la vie de notre commune.

Je vous remercie une nouvelle fois pour votre confiance et je vous souhaite une bonne lecture de ce premier numéro du bulletin municipal de notre mandat.

Eric CHERON

La nouvelle équipe municipale

Retour sur les élections

Les élections de mars 2026 ont mobilisé 67% des inscrits sur la commune de Cénac-et-Saint-Julien. Deux listes sans étiquettes étaient présentes : **Ensemble, agissons pour Cénac-et-Saint-Julien** menée par Eric CHERON et **Cénac-et-Saint-Julien autrement** menée par Ali LAADJ.

A l'issue du premier tour, la liste menée par Eric CHERON a remporté 69,75 % des voix tandis que celle d'Ali LAADJ a recueilli 30,23 % des suffrages. Il n'y a donc pas eu de second tour.

La liste d'Éric CHERON, majoritaire, a remporté 13 sièges au conseil municipal tandis que celle d'Ali LAADJ, minoritaire, dispose de deux sièges. Lors du premier conseil municipal qui a eu lieu le 20 mars, **Eric CHERON a été désigné maire de Cénac-et-Saint-Julien** à la majorité absolue avec 13 suffrages. Le nombre des adjoints a été fixé à 4, conformément au cadre légal.

Le saviez-vous ?

Au total, 10 nouveaux élus intègrent le conseil et 5 élus sortants sont réélus.



L'équipe municipale (de droite à gauche)

Eric CHERON (maire)

Loïc GUINOT, Françoise JOUVE, Anaïs SARDAN (1^{ère} adjointe), Hélène KEMPLAIRE (3^e adjointe), Ali LAADJ (liste minoritaire), Agathe MICHEL, Jérôme CABASSU, Isabelle MAUMELLE, Mylène SIGALAT, Myriam AKROUN (liste minoritaire), Stéphane ALVES DE MATOS (4^e adjoint), Corentin PRUNIS, Frédéric VARGUES (2^e adjoint), Paul SAULNIER

Et la communauté de communes ?



La nouvelle assemblée communautaire

Le scrutin du 15 mars a également permis de renouveler le conseil communautaire, assemblée d'élus issue des 23 communes qui forment la communauté de communes Domme-Villefranche.

La communauté de communes permet de mutualiser les projets, les actions et les moyens dans certains domaines.

Trente-cinq élus siègent au conseil communautaire présidé par Jean-Claude CASSAGNOL dont **cinq élus cénacois** : **Éric CHÉRON** (qui est également vice-président en charge de l'environnement et de l'assainissement), **Anaïs SARDAN**, **Frédéric VARGUES**, **Hélène KEMPLAIRE** et **Stéphane ALVES DE MATOS**.

Les élus travaillent aux projets communs et se retrouvent lors des commissions ou des conseils communautaires. Le champ d'action de la communauté repose sur plusieurs types de compétences (obligatoires ou supplémentaires) qui concernent notamment l'aménagement de l'espace, l'activité économique, la prévention des inondations, la collecte et le traitement des déchets, la mise en valeur de l'environnement, la politique du logement, la voirie d'intérêt communautaire, l'action sociale, les maisons de service public etc...

La communauté de communes Domme-Villefranche du Périgord est née en 2014.

Elle est issue de la fusion des communautés de communes du canton de Domme (14 communes) et du Pays du Châtaignier (9 communes).

Ses 8 893 habitants sont répartis sur 377 km².

Pour en savoir plus : consulter le site internet <https://domme-villefranche-du-perigord.fr/>

Les commissions

Des groupes de travail pour construire l'action municipale

Au sein du conseil municipal, des commissions rassemblent les élus pour améliorer le fonctionnement municipal et préparer les délibérations. Les élus étudient les projets et besoins de la commune. Ces commissions permettent d'aider le conseil municipal à prendre les meilleures décisions pour les habitants. Ce sont des commissions d'étude qui émettent de simples avis. Elles peuvent formuler des propositions au conseil municipal qui reste cependant le seul compétent pour régler les affaires de la commune par le biais de ses délibérations.

Lors du conseil municipal du 20 mars 2026, **dix commissions permanentes** ont été créées. Elles rassemblent de 5 à 7 membres et se réunissent régulièrement. Le maire préside les commissions, accompagné d'un(e) vice-président(e) désigné(e).



Urbanisme- aménagement-environnement

Membres : Eric Cheron, Hélène Kemplaire, Corentin Prunis, Anaïs Sardan, Loïc Guinot

Cette commission suit le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et s'assure de l'application des règles d'urbanisme en vigueur. Elle étudie les autorisations d'urbanisme, mène les réflexions sur les aménagements de l'espace public en intégrant les enjeux environnementaux et paysagers.



Bâtiments

Membres : Eric Cheron, Stéphane Alves De Matos, Frédéric Vargues, Françoise Jouve, Isabelle Maumelle, Hélène Kemplaire

La commission accompagne les travaux d'entretien et de modernisation de l'ensemble des infrastructures communales sportives, culturelles, scolaires et de tout autre bâtiment public et assure le suivi des travaux en cours.



Budget – finances – commandes publiques

Membres : Eric Cheron, Frédéric Vargues, Françoise Jouve, Isabelle Maumelle, Corentin Prunis, Myriam Akroun

Cette commission est chargée de toutes les questions budgétaires et financières. Elle est en outre obligatoirement saisie pour avis sur tous les projets de délibération soumis au vote des conseillers municipaux en séance.



Voirie – infrastructures – espaces verts

Membres : Eric Cheron, Stéphane Alves de Matos, Corentin Prunis, Loïc Guinot, Frédéric Vargues, Paul Saulnier, Jérôme Cabassu, Ali Laadj

La commission suit les travaux d'entretien et de modernisation du domaine public (voirie, éclairage public, réseaux), des espaces verts, des sentiers de randonnée et l'ensemble des dispositifs en faveur de la sécurité routière.



Vie associative – culture – jeunesse

Membres : Eric Cheron, Anaïs Sardan, Françoise Jouve, Hélène Kemplaire, Paul Saulnier, Agathe Michel

La commission coordonne la politique culturelle et associative, gère la mise à disposition des structures publiques (salles socio-culturelle et associatives...). Elle étudie l'attribution des moyens financiers et logistiques alloués aux associations culturelles ou sportives.



Vie citoyenne

Membres : Eric Cheron, Hélène Kemplaire, Agathe Michel, Jérôme Cabassu, Anaïs Sardan

La commission veille à l'implication des citoyens dans la vie de la commune avec des temps d'information et de concertation. Elle initie la création et le développement de journées de participation citoyenne pour des actions d'utilité publique.



Communication

Membres : Eric Cheron, Hélène Kemplaire, Agathe Michel, Jérôme Cabassu, Mylène Sigalat

La communication joue un rôle central dans la vie municipale en transmettant des informations claires et accessibles aux citoyens sur la vie municipale, les actualités, les événements et les projets de la commune.



Protection de la population – solidarité – social

Membres : Eric Cheron, Frédéric Vargues, Agathe Michel, Isabelle Maumelle, Mylène Sigalat

La commission s'occupe de l'action publique en faveur des personnes en difficulté, isolées, des personnes âgées ou en situation de handicap. Elle initie et gère les dispositifs de protection de la population : PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) ainsi que le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et la gestion des risques.



Tourisme – économie - agriculture

Membres : Eric Cheron, Stéphane Alves de Matos, Anaïs Sardan, Hélène Kemplaire, Corentin Prunis, Loïc Guinot

La commission coordonne la politique économique de la commune et agit pour le développement de l'attractivité. Elle œuvre pour le développement du commerce, apporte son soutien aux agriculteurs. Elle est en charge de la gestion du camping.



Affaires scolaires

Membres : Eric Cheron, Anaïs Sardan, Jérôme Cabassu, Mylène Sigalat, Paul Saulnier

La commission gère les affaires scolaires et éducatives (écoles maternelles et primaires), le temps périscolaire et extra-scolaire, l'accompagnement dans les transports scolaires, ainsi que la restauration municipale.

C'est en cours !

Chaque semaine, les groupes de travail se réunissent pour échanger, analyser et traiter de la gestion, des urgences ou des projets qui concernent la commune. Depuis les élections de mars dernier, plus de 30 réunions de travail ont eu lieu. Petit état des lieux des travaux réalisés ou à venir !



Bâtiments municipaux

➤ Commencés sous le précédent mandat, les travaux de la **chartreuse du Thouron** se poursuivent. Ce bâtiment emblématique du patrimoine cénacois a vocation à devenir une médiathèque et un lieu de culture ouvert à tous.

Les dernières interventions concernent la charpente, la toiture (lauze et ardoise), les lucarnes, le dégagement des sols anciens, le moulage des décors intérieurs en gypserie, les menuiseries.

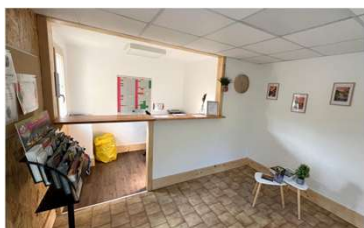
À venir, les installations techniques (eau, chauffage, ventilation), l'électricité, la téléphonie, les peintures, la reprise des décors intérieurs puis l'aménagement intérieur (mobilier).

La fin des travaux est attendue en début d'année 2027.



Restauration du toit en lauze du Thouron

➤ Le **camping municipal** a fait l'objet de travaux menés par les agents de l'équipe technique : aménagement et décoration de l'espace d'accueil, peintures des sanitaires, remise à niveau du terrain après les inondations et entretien des espaces végétaux. Des travaux appréciés par les vacanciers !



Aménagement de l'espace d'accueil du camping

➤ A l'**école primaire**, l'installation de stores bannes microperforés anti-chaaleur est prévue pour permettre un usage plus confortable des salles de classe pendant la période estivale. Le matériel est en commande et sera installé à réception.

Lancée en juillet 2025, la campagne de dons en faveur de la restauration de la chartreuse du Thouron orchestrée par la Fondation du patrimoine a permis de récolter un montant de 62 150 €. Un grand remerciement à tous les donateurs. La campagne est toujours en cours.
<https://www.fondation-patrimoine.org>



Urbanisme- aménagement-environnement

➤ Le **plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)** qui planifie et organise l'aménagement du territoire a été terminé en octobre 2025. Il respecte la loi Climat et Résilience qui préconise une baisse de 50% de la

consommation d'espace. Après consultations des personnes publiques (Etat, Région, Département etc.), il a été soumis à enquête publique entre le lundi 18 mai et le samedi 20 juin 2026. Le registre fait apparaître 243 observations qui vont être étudiées par la commission d'enquête avant transmission à la Communauté de Communes au 19 juillet. Suite à cela, le PLUi sera éventuellement modifié puis proposé à la délibération de la communauté de communes.

Le PLUi deviendra exécutoire et rentrera en vigueur sur décision du préfet après le contrôle de la légalité.

➤ Dans le contexte actuel, le changement climatique impose une réflexion sur les végétaux à utiliser pour qu'ils s'adaptent au contexte environnemental, soient sobres en entretien et en consommation d'eau et améliorent



la qualité paysagère. Une étude pour définir une **identité paysagère locale** est amorcée avec un groupe de travail dédié et le concours de Muriel Landrin, paysagiste.



Budget – finances

Le budget de la commune a été adopté lors du conseil municipal du 23 avril 2026. Les budgets primitifs (fonctionnement et investissement pour la commune et budget annexe du camping) s'établissent à 3 683 697 euros. **La section fonctionnement** est stable dans la continuité des budgets précédents. Concernant la **section investissements** une augmentation de 52 000 euros pour la part communale de la voirie a été votée, ainsi qu'un renforcement du budget dédié aux bâtiments municipaux et l'acquisition d'un nouveau véhicule technique (acheté d'occasion) et d'une remorque. Ce budget englobe le chantier du Thouron (dépenses et recettes) subventionné à 80%.



Voierie – infrastructures – espaces verts

La **commune assure l'entretien de la voirie à l'intérieur du bourg** (zone dite agglomération) y compris pour les sections départementales.



Elle a également la charge de l'entretien et de la remise en état des chemins communaux non goudronnés - appelés chemins blancs.

Toutes les voies hors du bourg sont communautaires.

La remise en état complète et l'entretien sont donc de la compétence de la Communauté de Communes qui répartit son budget en fonction du kilométrage de la commune : pour Cénac-et-Saint-Julien le relevé est de 52 kilomètres.

Un logiciel de gestion dédié récapitule toutes les voies et leurs caractéristiques (longueur, largeur, fréquentation, signalisation etc.) . Il recense également l'état d'usure relevé par le technicien de la communauté de communes. Ce rapport annuel d'usure peut être modifié par la commune.

Les travaux de réfection sont effectués en mars et avril afin d'éviter les désagréments durant la saison touristique. Certaines voies communautaires doivent faire l'objet d'enfouissement des réseaux. Leur remise en état ne sera réalisée qu'après cette étape.

Les travaux programmés en 2025 et réalisés en 2026 portent sur différents secteurs : route de Gourdon, chemin de la Bouffardie, route du Riol, route de la Tréande , route des falaises.

Le financement additionnel mobilisé par la commune permettra de compléter le dispositif défini par la communauté de communes et d'augmenter le linéaire traité. La décision des secteurs à traiter sera prise à l'automne.



Vie associative – culture – jeunesse

La vitalité associative de la commune repose sur la mobilisation de nombreuses associations et de leurs membres qui agissent principalement dans les domaines culturels (conférences, concerts, théâtre, édition, valorisation du patrimoine, expositions et salons), sportifs (foot, rugby, pétanque, gym, zumba, pêche et chasse) ou de loisirs (ateliers d'écriture, de dessin, cours de danse, cours de batterie, pratique vocale).

Pour permettre une meilleure identification des activités proposées, améliorer la coordination et valoriser les propositions, la municipalité a convié les associations à une rencontre à la mairie le mercredi 24 juin. Chacun a pu présenter son activité, prendre connaissance des dispositifs mis en place par la municipalité notamment pour l'utilisation des salles municipales. Un guide des associations sera édité à l'automne pour permettre à chacun de prendre connaissance des possibilités offertes à Cénac-et-Saint-Julien.



Vie citoyenne

Le souhait des élus de ce nouveau mandat est de créer du lien avec les citoyens et d'offrir aux habitants des opportunités de rencontres utiles et conviviales ainsi que des réunions informatives et consultatives afin qu'ils s'associent à la vie de la collectivité.

La première initiative a pris le nom du **Coup de pouce cénacois**. Il s'agit de journées de mobilisation citoyenne pour intervenir sur des travaux ponctuels mais néanmoins utiles et qui profitent à l'ensemble des habitants. Ce peut être un temps d'intervention sur le petit patrimoine (fontaines, fours à pain par exemple), du débroussaillage ou du tri, des travaux de nettoyage ou de peinture sur l'espace public ou encore, pour la période hivernale, la conception d'outils ludiques pour faciliter la découverte de la commune. Ces journées seront programmées plusieurs fois par an sur un rythme trimestriel ou davantage en fonction des projets qui nécessitent une mobilisation.

Le coup de pouce cénacois du 7 juin



Après un appel à la population, le premier coup de pouce cénacois a eu lieu le dimanche 6 juin. L'objectif : redonner vie au patrimoine communal en intervenant sur la fontaine de Saint-Julien. Perdue dans la végétation, elle était à peine identifiable.

Une vingtaine de volontaires se sont rassemblés dans la fraîcheur matinale avec beaucoup de bonne volonté et quelques outils. Chaussés de bottes et protégés de gants, il a fallu arracher les orties, raccourcir les branches dangereuses, couper les herbes hautes, tailler les haies, dégager les fleurs, curer les fossés, enlever la mousse, nettoyer la pierre... il y avait de quoi faire !



En un peu plus de deux heures, le lieu a été métamorphosé et la fontaine a repris sa place dans le paysage de Saint-Julien pour le plus grand bonheur des habitants et des promeneurs. Cette première expérimentation a confirmé l'enthousiasme que crée ce type de projet partagé qui permet simultanément d'être utile, impliqué dans la vie locale et de vivre un moment convivial.

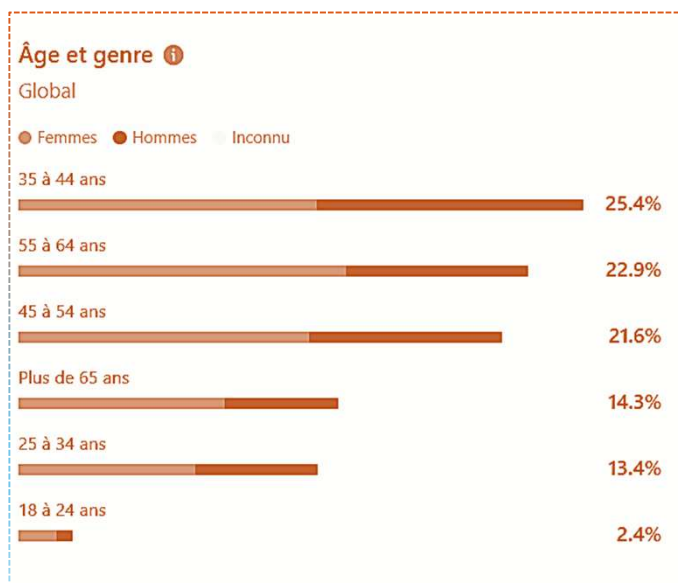
Rendez-vous à l'automne pour le prochain **coup de pouce cénacois** !





Communication

Parmi les engagements pris par la nouvelle équipe figure la volonté de mieux informer les habitants et de développer la communication. Le nouveau format du bulletin municipal qui se veut plus complet et plus adapté aux attentes des habitants, la création du compte Facebook officiel Cénac-et-Saint-Julien un mois après les élections et la recherche d'outils plus performants font partie des actions engagées.



Statistique sur l'âge des utilisateurs du compte officiel Facebook

Le logiciel Panneau Pocket mis en place au mandat précédent est toujours utilisé mais susceptible d'être remplacé prochainement. Aujourd'hui le compte Facebook rassemble plus de 400 personnes qui suivent l'actualité en temps réel pour se tenir au courant et sont susceptibles de la diffuser parmi leurs proches car le numérique n'est pas utilisé par tous les habitants. Aussi, pour les événements importants, des affichettes et des flyers sont diffusés chez les commerçants afin qu'un maximum de Cénacois soit informé.

A l'automne, un guide dédié présentera l'offre des associations et leurs programmes pour 2026-2027.



Protection de la population – solidarité – social

Afin de renforcer la sécurité des habitants et d'améliorer la vie quotidienne, la commune poursuit

plusieurs démarches essentielles.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un dispositif qui permet d'organiser par anticipation la gestion des situations d'urgence (canicules, tempêtes, inondations, accidents majeurs etc.) et définit la marche à suivre pour protéger la population. Remis à jour depuis les dernières élections, il indique à chaque élu les actions à mener si la mise en œuvre est déclenchée soit par le maire soit par le préfet.

Parallèlement, le Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE) est à l'étude. L'objectif est de favoriser les déplacements de tous les usagers en toute autonomie et sécurité. Il s'agit notamment des personnes en situation de handicap, mais aussi de celles qui sont limitées dans leurs déplacements (personnes âgées, personnes avec une poussette, personnes à mobilité momentanément réduite). Un diagnostic actualisé est en cours afin de définir le budget à mobiliser pour des travaux qui auront lieu en 2027.



Tourisme – économie - agriculture

La priorité a été donnée à la valorisation du **camping municipal** qui offre 112 emplacements, la plupart ombragés, sur les bords de la Dordogne.

Authentique camping traditionnel, il est apprécié pour des séjours paisibles à deux pas du village et à proximité des commerces. Doté des équipements et services de base, il permet à tous de s'offrir des vacances pour une somme modique dans un bel environnement et à proximité de sites touristiques majeurs. Rénové au cours du printemps (aménagement de l'accueil, peintures des sanitaires) avant son ouverture le 1^{er} juin, il se prépare à accueillir sa clientèle estivale, majoritairement des habitués. En 2025, le camping a généré un chiffre d'affaires de 65 000 euros.



La zone d'activité économique de Pech Mercier, dont l'aménagement est effectué par la Communauté de communes, couvre une superficie de 17 ha. Actuellement, avec les dernières installations, elle accueille 17 entreprises et environ 80 salariés.

Le rachat récent d'une propriété de 12 ha (dont 5 ont été rétrocédés pour l'aménagement d'un complexe touristique au château de Maraval), permet d'envisager une troisième tranche d'aménagement et la création de nouveaux lots après l'adoption du PLUi à partir de 2027.



Affaires scolaires

La commission a un rôle majeur, spécifiquement dédié à la gestion scolaire et périscolaire. Cela exige une implication au quotidien et une grande adaptabilité pour faire face aux imprévus et garantir l'accueil et la sécurité des enfants. A noter : après l'incendie du centre de loisirs intercommunal de la Chapelle-Péchaud, la décision d'utiliser les écoles de Cénac en repli le temps des travaux de réparation a nécessité une organisation spécifique.

Quel talent !

Fin mai, les élèves de CM1-CM2 de Cénac ont été récompensés à Paris pour leur talent d'écrivain.

Les élèves de la classe de CM1-CM2 ont remporté un prestigieux concours national d'écriture organisé par les éditions Gallimard, C'est une immense fierté pour l'école de Cénac et une belle récompense pour les élèves. Cette distinction reconnaît leur créativité, leur imagination et la qualité du travail collectif sous l'accompagnement de leur enseignante Madame Ginard.

Dans un cadre particulièrement solennel, les jeunes auteurs ont eu l'honneur de lire à voix haute leur nouvelle devant l'ensemble des participants, en présence du ministre de l'Éducation nationale. Un moment riche en émotion qui restera gravé dans la mémoire de chacun.

Les élèves et leurs accompagnateurs ont profité de ce déplacement dans la capitale pour prolonger cette aventure par quelques visites incontournables. Au programme : découverte de la tour Eiffel, visite de la cathédrale Notre-Dame de Paris, croisière sur la Seine et promenade dans les rues de la capitale. Autant de souvenirs qui viennent enrichir une expérience déjà exceptionnelle.



Les élèves de CM1-CM2 avec leur enseignante Madame GINARD et le directeur de l'école Monsieur LACOSTE, en présence d'Edouard GEFFRAY, ministre de l'Éducation Nationale.



Petite pause au Champs-de-Mars devant la tour Eiffel.

Bon à savoir

Les dispositifs administratifs sont parfois méconnus, oubliés ou font l'objet d'actualisation. Cette rubrique a vocation à vous éclairer sur les éléments à respecter et à connaître.



Les inscriptions pour les transports

scolaires sont ouvertes depuis le 9 juin.

Des permanences seront assurées à la mairie de Cénac pour les dossiers de Cénac et Domme les lundis après-midi, mercredis matin et vendredis matin.



Après une autorisation d'urbanisme

(déclaration préalable, permis de

construire) demandée pour effectuer des

travaux et une fois les travaux achevés, vous avez obligation de déclarer la **date d'achèvement des travaux** sur le service des impôts, pour la taxe foncière et la taxe d'urbanisme. Cette déclaration peut vous permettre de bénéficier d'une exonération pendant deux ans, à condition que l'achèvement des travaux soit déclaré sous 90 jours. Sans déclaration, les services des Impôts procèdent à une évaluation d'office.

Recensement citoyen à 16 ans



Faire son recensement citoyen est obligatoire. Tous les jeunes ayant **16 ans** doivent se présenter en mairie dans un délai de trois mois à partir du 16^e anniversaire. La démarche de recensement est à faire par la personne concernée mais en cas d'absence, l'un

des représentants légaux peut faire cette démarche, avant le 18^e anniversaire.

Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :
Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française
Livret de famille à jour et un justificatif de domicile.
A l'issue de cette démarche, la mairie délivre une attestation de recensement.



CANICULE, FORTES CHALEURS

**PERSONNES FRAGILES
N'ATTENDEZ PAS
LA CANICULE POUR
VOUS SIGNALER**

Dans le cadre du plan canicule, la mairie met à jour son **registre des personnes vulnérables** (personnes âgées, isolées, en situation de handicap).

L'inscription permet une veille renforcée en cas d'alerte météo. Les personnes concernées ou leurs proches peuvent contacter l'accueil de la mairie.

L'abandon de **déchets sur la voie publique** (article R.633-6 du Code pénal) ainsi que le dépôt de déchets qui ne respecte pas les règles de collecte en vigueur dans la commune est passible d'une contravention de 4^e classe : 135 € sous 45 jours, 375 € au-delà, jusqu'à 750 € majoré et confiscation du véhicule transporteur.



Le maire dispose du pouvoir de police pour sanctionner cette infraction.

Vie municipale

L'équipe municipale est **mobilisée au quotidien** pour la gestion de la commune, le suivi des dossiers et la représentation auprès d'organismes ou d'administrations décisionnaires. Elle participe à plusieurs réunions de travail chaque semaine. Elle guide et accompagne les services et les employés municipaux (service administratif, service technique, service périscolaire), suit la gestion des équipements (salle des fêtes, camping, cimetières). Le maire (ou un adjoint) sont également mobilisés lors d'incidents (chute d'arbres, inondations par exemple), d'accidents (gestion de la sécurité) ou dans le processus funéraire. Retour sur quelques temps forts.



Visite de Monsieur Claude JEAY, **Sous-préfet de Sarlat** le 24 avril.

Le Sous-préfet est venu à la rencontre des nouveaux élus pour faire le point et apporter son aide dans les dossiers en cours. Il a été question des travaux du Thouron, de l'accueil du centre aéré dans l'enceinte des écoles, des premières idées et esquisses concernant la place du marché et des demandes de subventions en cours.

Le 4 juin, les nouveaux élus ont rencontré et se sont présentés au **personnel** impliqué aux écoles, à la bibliothèque, à la salle des fêtes et au camping. D'autres temps de rencontres sont programmés avec le reste des agents afin de se connaître et d'étudier ensemble les pistes d'amélioration au sein des services.



Nos joies, nos peines ...

Naissances : 09/03/2026 Azémia POMARES ; 02/06/2026 Amaël, Willy, Michel LEGER

Mariages : 09/05/2026 Alexandre, Pascal, Damien RUHANT et Ludivine, Andrée, Yvette, Elisabeth SEAILLES ; 13/06/2026 Etienne, Louis RIVAUD et Marie-Rose JOUCLAR

Décès : 07/03/2026 Christophe, Jacques, Yves BLIN ; 07/06/2026 Rolf, Georg, Peter WINZEN

Cérémonie commémorative du 8 mai :

hommage aux combattants et aux morts pour la France.

81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



Cérémonie à la mémoire des fusillés du 26 juin 1944 sur le pont de Cénac

Un hommage a été rendu à ceux qui ont donné leur vie pour la liberté. Une plaque située sur le Pont de Cénac rappelle l'exécution par les nazis de trois résistants qui furent ensuite jetés dans la Dordogne.





La **fête des écoles** qui s'est tenue le 19 juin a enchanté parents et spectateurs.
 Au programme chants, danses et poésie :
 Gens du jardin, Tahiti, Ghost, Balade musicale dans le temps, Terminus, L'oiseau et l'enfant
 Bravo aux enfants et à leurs enseignants !



Samedi 20 juin, les **nouveaux élus** de Cénac-et-Saint-Julien ont tenu à respecter la tradition. Les jeunes conseillers sont allés chercher un (très) grand pin qu'ils ont coupé avant de lui ôter les branches. Transporté place de la Mairie, le «mai» a été levé à mains d'hommes et « planté » sous le regard des habitants qui ont admiré la prouesse !

Fleurs et couronnes tricolores pour orner le mai



Il est haut ! Il va tourner !
 Il y est !



Les élus au pied du mai.

La soirée s'est poursuivie, à l'invitation des élus, avec les habitants au jardin de la Borie (salle polyvalente) dans une ambiance conviviale autour d'un copieux apéritif dinatoire.

Voilà l'été !

Petit aperçu du programme de l'été à Cénac-et-Saint-Julien

- 13 juillet et 15 août : **Bodega tour** (féria de l'US Cénac). Première partie : Bertoo. Restauration sur place. A partir de 20h au parc du Thouron. Entrée 10€.
- 19 juillet : **Vide-grenier** (les 10 doigts) au parc du Thouron – 10h-17h
- 25 et 26 juillet : **Salon artisans & créateurs**. De 10h à 18h à la salle socio-culturelle. Gratuit
- 1^{er} août : **Bodega gourmande** (Entente Périgord Noir). A partir de 18h30 : marché gourmand et foodtrucks, 20h concert Cache Candy, 22h-2h bodega thème féria, tenue blanche et rouge. Parc du Thouron. Entrée 6€
- Le 26 septembre : **Les élèves font leur cinéma !** Les grands moments du cinéma à travers la musique. Spectacle dirigé par Géraldine Coach Vocal. Tombola, buffet. 18h30 à la salle socio-culturelle. Gratuit.



Les mardis guinguette

Les mardis guinguette de Cénac-et-Saint-Julien

Musique et convivialité ! Restauration et buvette sur place

- 28 juillet : pop-rock avec **ROCKNIGHT**

- 4 août : jazz et chansons françaises avec **LA BAVARDE**

- 11 août : chansons du monde & musique métissée avec **DUB ET DAJOE**

A partir de 19h au **jardin de la Borie** (salle socio-culturelle) – Gratuit

Organisé par la mairie de Cénac-et-Saint-Julien en partenariat avec l'Amicale Laïque

A noter : Les propositions associatives feront l'objet d'un numéro spécial à la rentrée

TRIBUNE DES CONSEILLERS MINORITAIRES

Au nom de la **liste « Cénac-et-Saint-Julien AUTREMENT »**, nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance le 15 mars dernier et qui se sont reconnus dans le projet municipal que nous portons. Nous adressons également nos remerciements à toutes les personnes rencontrées pendant la campagne municipale qui ont contribué à faire émerger des besoins, des attentes et des propositions.

Nous abordons notre mandat municipal avec enthousiasme, dans un esprit constructif et avec la volonté de contribuer, aux côtés de l'ensemble des élus, à l'avenir de notre village. Nous sommes écoutés par nos collègues du Conseil municipal où nos interventions et nos propositions suscitent des échanges et nourrissent la réflexion collective.

Nous remercions le maire de la commune d'avoir répondu favorablement à nos demandes de participation aux commissions municipales que nous avons choisies. Nous le remercions également d'avoir accepté que nous disposions d'un siège de titulaire au conseil syndical du SMICTOM du Périgord Noir. La question des déchets constitue un enjeu majeur qui concerne chacune et chacun d'entre nous au quotidien.

Nous participons aux travaux des commissions « Finances » et « Voirie » ainsi qu'au conseil syndical du SMICTOM avec le souci constant d'associer les citoyens à l'élaboration des décisions jusqu'à leur adoption par les élus. À cette fin, nous organiserons en octobre prochain, une conférence / discussion sur la gestion des déchets afin de fournir aux citoyens, les éléments nécessaires pour qu'ils se prononcent sur les choix garantissant un service durable, efficace et accepté des usagers.

La parole des Cénacoises et des Cénacois doit continuer à être entendue et à enrichir la vie démocratique de notre commune.

Myriam ARKOUN et Ali LAADJ Conseillers municipaux.

Infos pratiques

Adresse

Mairie de Cénac-et-Saint-Julien

1 place du 14 Juillet

24250 Cénac-et-Saint-Julien

Téléphone

[05 53 31 41 31](tel:0553314131)

Email

mairie@cenacsaintjulien.fr

Site internet

<https://cenacsaintjulien.fr>

Page officielle FB

[Facebook.com](https://www.facebook.com/cenacsaintjulien)

Page Cénac-et-Saint-Julien

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h à 17h

Mardi et mercredi : 9h à 12h

Jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h

Vendredi : 9h à 12h



**Cénac &
Saint-Julien**

